

Conseil d'administration du 16 juillet 2026

Délibération n°2026-003 proposant au ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace la nomination d'un de ses membres en qualité de président de l'établissement public Campus Condorcet

Séance en présentiel et en visioconférence

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 345-3 ;

Vu le décret 2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 ;

Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 ;

Vu le règlement intérieur de l'établissement public Campus Condorcet, notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté de la rectrice de la région académique d'Île-de-France du 8 juin 2026 portant nomination de Pierre-Paul Zalio en qualité de président à titre intérimaire de l'établissement public Campus Condorcet à compter du 22 juin 2026 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace en date du 8 juillet 2026 désignant les personnalités qualifiées siégeant au conseil d'administration de cet établissement ;

Vu la décision 2025-033 relative aux résultats des scrutins du 11 décembre 2025 des représentants élus au sein du conseil d'administration ;

Vu la délibération n°063 du conseil municipal d'Aubervilliers en date du 9 avril 2026 portant désignation de Monsieur Maximilien Mesnard, conseiller municipal délégué, pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu l'arrêté n°26/756 du président de l'établissement public territorial Plaine Commune en date du 10 juin 2026 portant désignation de Monsieur Guillaume Lescaut, 8^e conseiller délégué, pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu le courrier électronique du cabinet du maire du 18^e arrondissement de Paris en date du 23 juin 2026 portant désignation de Monsieur Kevin Havet, premier adjoint au maire du 18^e arrondissement de Paris, pour siéger au conseil d'administration de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu le courrier électronique en date du 30 juin 2026 portant convocation du conseil d'administration et appel à candidature pour l'exercice des fonctions de président de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu la déclaration de candidature de M. Pierre-Paul Zalio en date du 2 juillet 2026 ;

Le conseil d'administration, après avoir auditionné le candidat et en avoir délibéré,



DECIDE :

Article 1 : Le conseil d'administration de l'établissement public Campus Condorcet propose au ministre chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace de nommer Pierre-Paul Zalio en qualité de président de cet établissement.

Article 2 : Le directeur général de l'établissement public Campus Condorcet est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.


Le président par intérim,
Pierre-Paul Zalio

Décompte des voix

Nombre de membres constituant le conseil :	38	Nombre de voix pour la candidature de Pierre-Paul Zalio :	21
Nombre de membres en exercice :	36	Nombre d'abstentions :	11
Nombre de membres présents ou représentés :	32		

Publicité et modalités de recours :

Affichage le	16/07/2026
Publication au registre des actes de l'établissement le	16/07/2026
Transmission au contrôle de légalité le	16/07/2026
Délibération certifiée exécutoire le	31/07/2026

Aux termes des articles R.421-1 et suivants du Code de la justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil.

